

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBECANE TYPE "92"

Construit par " Les Ateliers de la MOTOBÉCANE "

16, Rue Lesault - 93 PANTIN (Seine-Saint-Denis)

R. C. Seine 54 B 7011

Marque. — MOTOBECANE. — **Type.** — 92. — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

Poids total autorisé en charge. — 180 kg.

Nombre de places assises (y compris le conducteur). — 1. — Possibilité de monter une selle biplace avec des repose-pieds - Le nombre de places assises passe alors à 2.

Nom et adresse du constructeur. — LES ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE, 16, rue Lesault, 93 - PANTIN

1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues. — Deux.

Roue motrice. — Arrière.

Constitution du cadre. — Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir dans sa partie avant.

Roues. — A rayons, munies de pneumatiques de 2,25 x 18.

Pédalier. — A roue de 33 dents. Cette roue entraîne par deux chaînes, avec arbre intermédiaire, un pignon de 39 dents, solidaire du moyeu arrière.

$$\text{Multiplication totale : } \frac{33}{9} \times \frac{15}{39} = 1,41.$$

Emplacement et disposition du moteur. — Devant le pédalier.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement. — 1,195 m.

Dimensions maxima du véhicule. — Longueur 1,83 m - largeur 0,62 m.

Hauteur libre au-dessus du sol. — 0,09 m à pleine charge.

Poids du véhicule à sec. — 51 kg.

Poids du véhicule. — En ordre de route 55 kg.

Poids total en charge. — 180 kg.

3. - MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique.

Alésage. — 39 $\frac{m}{m}$ - Course 41,8 $\frac{m}{m}$ - Cylindrée 49,933 cm^3 .

Taux de compression. — 8,6.

Carburant normalement utilisé. — Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir. — En tôle d'acier, soudé, contenance 5,8 litres. Fermé par un bouchon expandeur.

Régime de rotation du moteur. — Maximum 5.500 tr/mn - Correspond au couple maximum 3.500 tr/mn - Correspond à la puissance maximum 5.500 tr/mn.

Echappement. — Un tube de longueur 160 $\frac{m}{m}$ pour sa partie extérieure au silencieux, de diamètre intérieur 26 $\frac{m}{m}$, débouche dans un pot cylindrique, de forme générale allongée, de longueur sensiblement égale à 320 $\frac{m}{m}$, de diamètre intérieur 63 $\frac{m}{m}$, d'un volume égal à 1 litre environ. Le pot comporte 2 diaphragmes et 2 tubes intérieurs délimitant 4 chambres de détente. La sortie est effectuée par un tube de diamètre intérieur 10 $\frac{m}{m}$. Le volume total du dispositif d'échappement est d'environ 1,100 litre. Le niveau sonore de la machine mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 25 octobre 1962 est de 72,5 dBA.

Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie arrière droite du silencieux d'échappement.

Alimentation du moteur. — Carburateur GURTNER, à passage de 13 $\frac{m}{m}$. A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'admission.

Allumage. — Par volant magnétique NOVI.

Graissage. — Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement. — Par air.

Mise en marche. — Un décompresseur est associé à la poignée tournante droite, commandant les gaz.

Antiparasite. — Le cyclomoteur est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'ORIF.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 tr/mn.

Transmission. — Une poulie extensible solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 18 x 8 une deuxième poulie extensible qui, par l'intermédiaire d'un étage réducteur commande un pignon de chaîne de 15 dents entraînant par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 $\frac{m}{m}$ une roue de 39 dents solidaire du moyeu arrière du cyclomoteur.

Dispositif de mise en bicyclette. — Un bouton à 2 positions situé sur la partie droite du relais de transmission permet :

1° - Dans la position MOTEUR de faire passer le mouvement moteur à la roue arrière, par l'intermédiaire de la courroie, de l'étage réducteur et de la chaîne de transmission.

2° - Dans la position BICYCLETTE, de faire passer le mouvement du pédalier à la roue arrière par l'intermédiaire d'une noix de crabotage formant roue-libre, d'une chaîne primaire, et de la chaîne secondaire. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication. — Le cyclomoteur comporte un changement de vitesse automatique constitué par deux poulies extensibles et une courroie trapézoïdale. La poulie motrice est munie de billes centrifugées, la poulie réceptrice est munie d'un ressort qui tend à rapprocher ses joues.

	Courroie	Engrenages	Chaîne	Démultiplication totale
Petite vitesse	$\frac{130}{51}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{39}{15}$	27
Grande vitesse	$\frac{97,8}{89,35}$	$\frac{53}{13}$	$\frac{39}{15}$	11,6

Nombre de vitesses. — Infini.

Avec des pneumatiques de $2,25 \times 18$ dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,73 m, au régime moteur de 1.000 tr/mn, la vitesse atteinte est de : petite vitesse 3,85 km/h - Grande vitesse: 8,95 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 49,2 km/h.

Indicateur de vitesse. — Encastré dans le phare.

5. - SUSPENSION

Avant. — Fourche télescopique.

Arrière. — Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 $\frac{m}{m}$, commandé par un levier à main droite et par câble.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 100 $\frac{m}{m}$, commandé par un levier à main gauche et par câble.

Surface de freinage. — Avant 26 cm² - Arrière 39 cm².

Longueur des garnitures. — Avant 65 $\frac{m}{m}$ - Arrière 85 $\frac{m}{m}$.

Largeur des garnitures. — Avant 20 $\frac{m}{m}$ - Arrière 23 $\frac{m}{m}$.

7. - ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne sensiblement rectangulaire de $100 \frac{m}{m} \times 55 \frac{m}{m}$ environ, à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

Catadioptré. — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration. Ces dispositifs sont situés aux cotes et emplacements réglementaires.

8. - DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur agréé.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type et le numéro du moteur, l'indication « CYCLO » ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Le numéro du cyclomoteur est frappé à froid, sur le gousset supérieur droit de la boîte-relais et encadré du poinçon du constructeur.

Le numérotage dans la série du type a commencé au n° 91.000.000.

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Constructeur, le 13-5-70 que le véhicule N° 91.000.000 à moteur N° 7.607.162 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE, Type 92 satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé
Enregistré sous le N° 192-70
A Paris, le 21 mai 1970
L'Ingénieur en Chef des Mines,
(Signé PROUST)

Vu :
Paris, le 21 mai 1970
L'Ingénieur des Mines
(Signé GAUVIN)

A Paris, le 21 mai 1970
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
(Signé MOYER)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Robert GAUTIER, représentant dûment accrédité des "ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE"
16, Rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur. 2 Marque : Motobécane. 3 Type : 92. 4 N° dans la série du type : cadre moteur 5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps 5 bis, Cylindrée (en cm³) : 49,933 cm³. 2 ou 4 temps : 2 temps.	6 Carrosserie : Solo 7 Nombre de places assises (y compris le conducteur : 1) 8 Charge utile : 9 Poids à vide : 55 kg. 10 Poids total autorisé en charge : 180 kg. du véhicule isolé : d'un ensemble :
--	--

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livré à

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à



“ Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture ”.